

Notice explicative Protection contre les intempéries

En général, vous devriez avoir à portée de main en cas d'intempéries :

- Radio OUC indépendante du réseau électrique avec des piles de longue durée
- Sources lumineuses indépendantes du réseau électrique comme des lampes de poche et des bougies
- Kit premiers secours en cas de blessures et d'accidents
- Bagage d'urgence et documents importants pour le cas où vous devriez être évacué et devriez quitter l'appartement rapidement

Règles de conduite en cas de fortes pluies :

- Laissez toutes les portes et fenêtres fermées
- Fermez également les stores brise-soleil et parasols
- Veuillez tenir compte du fait qu'en cas de vent fort, l'eau de pluie peut pénétrer sur le côté à travers les petites ouvertures et, par conséquent, les branchements ou appareils électriques sont éventuellement menacés
- En cas de très fortes précipitations, l'eau peut aussi pénétrer dans les locaux des étages inférieurs (p. ex. caves, locaux de bricolage, buanderie, parking souterrain)
- C'est pourquoi les appareils électriques doivent impérativement être débranchés en cas de risque de crue et les équipements menacés entreposés, dans la mesure du possible, en hauteur

A faire en cas de grêle et d'orage :

- Outre les portes et fenêtres, tous les volets et stores brise-soleil doivent également être fermés
- En revanche, les stores à lamelles doivent être remontés de toute urgence
- Les meubles de jardin doivent être attachés en cas de vent fort et tous les objets mobiles évacués de l'extérieur
- Tenez-vous éloigné des ouvertures, fenêtres et portes
- En cas de cyclone, vous devriez rechercher, dans la mesure du possible, un local dans un étage inférieur (abri antiaérien) ou un local se trouvant au centre de votre appartement

ATTENTION : veuillez impérativement tenir compte, en cas d'urgence, des instructions précises de la protection civile.